**Formulaire révisé pour la reconfirmation annuelle du**   
**statut de risque d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) des Membres de l’OMSA**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| QUESTION | | | OUI | NON |
| 1. | L'évaluation des risques d'ESB a-t-elle, conformément à l'article 11.4.3, été examinée par l'autorité compétente du pays/de la zone, par l'incorporation de preuves documentées, au cours des 12 derniers mois ? | | Veuillez fournir les conclusions de l'examen et toute mesure ou mise à jour ultérieure qui a pu être prise. | Veuillez expliquer pourquoi et indiquer la date provisoire d'achèvement de l'examen. |
| 2. | 1. Y a-t-il eu des changements dans les pratiques de l'industrie de l'élevage au cours des douze derniers mois, comme décrites au point 1.b.i de l'article 11.4.3., y compris des changements dans les pratiques d'audit ou une augmentation des non-conformités détectées ? | | Veuillez fournir une description actualisée des pratiques de l'industrie empêchant les bovins d'être nourris avec des farines protéiques issues de ruminants, conformément au point 1.b.i de l'article 11.4.3.  Veuillez justifier les changements apportés aux pratiques d'audit. |  |
| 1. Y a-t-il eu des changements dans les mesures d'atténuation des risques spécifiques à l'ESB (autres que les exigences en matière d'importation visées à la question 4b) au cours des douze derniers mois, comme décrites au point 1.b.ii de l'article 11.4.3., y compris des changements dans les pratiques d'audit ou une augmentation des cas de non-conformité détectés? | | Veuillez fournir une description actualisée des mesures spécifiques d'atténuation des risques empêchant les bovins d'être nourris avec des farines protéiques issues de ruminants.  Veuillez justifier la modification des mesures. |  |
| 3. | La législation relative à l'ESB (à l'exception des prescriptions d'importation abordées à la question 4b) a-t-elle été modifiée au cours des douze derniers mois ? | | Veuillez résumer la ou les modifications apportées, en soulignant leur impact potentiel sur les mesures d'atténuation du risque d'ESB, y compris la surveillance. Veuillez expliquer comment la législation mise à jour est toujours alignée sur les Articles 11.4.4 et 11.4.5.  Veuillez justifier les raisons de cette modification de la législation. |  |
| 4. | 1. Les produits suivants ont-ils été importés au cours des douze derniers mois ? | 1. Bovins | Veuillez indiquer les quantités importées au cours de cette période par produit et origine dans le tableau 1. |  |
| 1. Farines protéiques issues de ruminants |  |
| 1. Aliments pour animaux (non destinés aux animaux de compagnie) contenant des farines protéiques issues de ruminants |  |
| 1. Engrais contenant des farines protéiques issues de ruminants |  |
| 1. Tout autre produit qui est, comprend ou pourrait être contaminé par des produits énumérés à l'Article 11.4.15. |  |
| 1. Y a-t-il eu des changements aux exigences d'importation des produits suivants au cours des douze derniers mois ? | 1. Bovins | Veuillez résumer les modifications, la justification de ces changements et souligner leur impact potentiel sur les mesures d'atténuation du risque d'ESB. Veuillez décrire comment la législation mise à jour est toujours alignée sur les Articles 11.4.3. et 11.4.4. |  |
| 1. Farines protéiques issues de ruminants |  |
| 1. Aliments pour animaux (non destinés aux animaux de compagnie) contenant des farines protéiques issues de ruminants |  |
| 1. Engrais contenant des farines protéiques issues de ruminants |  |
| 1. Tout autre produit qui est, comprend ou pourrait être contaminé par des produits énumérés à l'Article 11.4.15. |  |
| 5. | 1. Le programme de surveillance a-t-il continué de notifier et de tester tous les animaux présentant des signes faisant partie du spectre clinique de l'ESB au cours des douze derniers mois, comme décrit aux points 1 et 2 de l'article 11.4.20.? | | Veuillez fournir des informations complémentaires en remplissant le tableau 2. | Veuillez décrire pourquoi le système n'a pas continué à signaler et/ou à tester tous les bovins présentant des signes faisant partie du spectre clinique de l'ESB au cours des douze derniers mois. En outre, veuillez indiquer les mesures correctives mises en œuvre ou à mettre en œuvre et le calendrier de mise en œuvre. |
| 1. Les programmes de sensibilisation et de formation destinés aux différents groupes de parties prenantes ont-ils été mis en œuvre au cours des douze derniers mois, décrits à l'article 11.4.20, point 3a? | | Veuillez fournir un résumé des activités menées, y compris le public cible. | Veuillez décrire pourquoi et fournir les mesures correctives et le calendrier de mise en œuvre. |
| 1. L'ESB a-t-elle continué à être une maladie à déclaration obligatoire sur l'ensemble du territoire au cours des douze derniers mois (article 11.4.20, point 3b) ? | |  | Veuillez décrire pourquoi et indiquer les mesures correctives mises en œuvre ou à mettre en œuvre et le calendrier de mise en œuvre. |
| 1. Tous les tests de dépistage de l'ESB ont-ils été effectués conformément au *Manuel terrestre* ? (Point 3c de l'article 11.4.20) | |  | Veuillez décrire pourquoi et indiquer les mesures correctives mises en œuvre ou à mettre en œuvre et le calendrier de mise en œuvre. |
| 1. Le système de surveillance est-il toujours étayé par des procédures d'évaluation solides et documentées tels qu’énumérées à l'article 11.4.20, point 3d ? | | Le cas échéant, veuillez fournir un résumé des changements dans ces procédures d’évaluation, des non-conformités détectés et des mesures correctives consécutives. | Veuillez décrire pourquoi et indiquer les mesures correctives mises en œuvre ou à mettre en œuvre et le calendrier de mise en œuvre. |
| 6. | a) Des cas d'ESB atypique se sont-ils produits au cours des douze derniers mois ? | | Veuillez indiquer le nombre de cas et la manière dont ils ont été identifiés. Veuillez également fournir des preuves documentées que le cas était atypique et l'assurance qu'il n'a pas été recyclé (c'est-à-dire que des mesures ont été prises pour s'assurer que tous les cas détectés ont été complètement détruits ou éliminés afin de s'assurer qu'ils ne sont pas entrés dans la chaîne alimentaire animale ou humaine, conformément au point 4 de l'Article 11.4.4.). |  |
| b) Des cas d'ESB classique se sont-ils produits au cours des douze derniers mois ? | | Veuillez joindre le rapport final d'enquête épidémiologique qui a été fourni à l’OMSA à la suite de la notification.  Veuillez décrire les mesures qui ont pu être prises pour éviter que cela ne se reproduise.  Veuillez décrire les mesures prises pour s'assurer que tous les cas détectés ont été complètement détruits ou éliminés afin de s'assurer qu'ils ne sont pas entrés dans la chaîne alimentaire humaine ou animale, conformément au point 4 de l'Article 11.4.4. |  |
| 7. | La situation épidémiologique ou d'autres événements importants ont-ils changé au cours des douze derniers mois ? | | Veuillez décrire le(s) « événement(s) important(s) » et tout changement important dans la situation épidémiologique, ainsi que les mesures prises en réponse à ces événements/changements. |  |

**Tableau 1 :** Relevé des importations des douze derniers mois

Veuillez indiquer dans ce tableau les importations de bovins, de farines protéiques issues de ruminants et d'autres marchandises en provenance de tous pays.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Pays d'origine** | **Marchandises et quantités** | | | | | | | | | |
| **Bovins** | | **Farines protéiques issues de ruminants** | | **Aliments pour animaux (non destinés aux animaux de compagnie) contenant des farines protéiques issues de ruminants** | | **Engrais contenant des farines protéiques issues de ruminants** | | **Tout autre produit qui est, comprend ou pourrait être contaminé par des produits énumérés à l'article 11.4.15.** | |
| **Nombre d'animaux** | **Utilisation prévue** | **Quantité** | **Type de marchandise (+)** | **Quantité** | **Type de marchandise (+)** | **Quantité** | **Type de marchandise (+)** | **Quantité** | **Type de marchandise (+)** |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

(+) Préciser le type et l'utilisation prévue des aliments pour animaux ainsi que les espèces dont sont issues les ingrédients.

**Tableau 2 :** Surveillance effectuée au cours des douze derniers mois.

Relevé de tous les bovins présentant des signes cliniques évocateurs d'ESB signalés et évalués par les Services vétérinaires.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Tableau clinique  (Voir point 2 de l'article 11.4.20.) | Nombre de cas signalés | Nombre de tests de dépistage de l'ESB |
| Bovins présentant des signes cliniques évolutifs évocateurs de l'ESB réfractaires au traitement, et pour lesquels le tableau clinique ne peut être attribué à d'autres causes courantes de signes comportementaux ou neurologiques |  |  |
| Bovins présentant des signes comportementaux ou neurologiques lors de l'inspection ante mortem en abattoir |  |  |
| Bovins incapables de se lever ou de se déplacer sans assistance, avec un historique clinique approprié à l'appui (c'est-à-dire que le tableau clinique ne peut être attribué à d'autres causes courantes de décubitus) |  |  |
| Bovins trouvés morts (animaux morts) avec un historique clinique approprié à l'appui (c'est-à-dire que le tableau clinique ne peut être attribué à d'autres causes courantes de décès). |  |  |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_